



**COMMUNE DE
CROTS**

P.P.R.
Plan de Prévention des Risques naturels
prévisibles

ZONAGE RÉGLEMENTAIRE

Annexé à l'arrêté préfectoral

n°
du _____
Le Préfet

Service instructeur:
Direction Départementale des Territoires

Réalisation:
Service Départemental de Restauration des Terrains en Montagne
Office National des Forêts

DOSSIER APPROUVE

Zonage Réglementaire

- Zones non réglementées
- Zones constructibles sous conditions
(n° renvoyant au règlement)
- Zones inconstructibles
(n° renvoyant au règlement)

